



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Biodiversité, grande négligée du Plan régional de la forêt et du bois.

Association dédiée à la protection de la nature, la Coordination des LPO Grand Est agit pour l'Oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, lutte avec ses moyens et ses convictions contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation à l'échelle territoriale.

A ce titre, elle a pris connaissance du contenu du Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) qui a été validé par la commission régionale Bois - Forêt le 28 septembre en regrettant de n'avoir pas davantage été associé à son élaboration.

Au regard des éléments dont nous avons pu prendre connaissance, nous déplorons d'emblée l'esprit général de ce document qui témoigne d'une volonté d'exploiter encore davantage les forêts régionales sans pour autant rehausser le niveau d'exigence dans une gestion susceptible d'assurer la préservation de la biodiversité.

Comme vous le savez, de nombreuses espèces d'oiseaux communs sont en fort déclin et la politique globale affichée dans ce document ne fera que renforcer ces chiffres alarmants.

L'ensemble du document fait une large place sur les différentes filières à renforcer pour valoriser la ressource en bois : développement du bois emballage, bois-énergie, construction, chimie verte et bois fibre, soutien à l'export...

Ce développement souhaité de ces différentes filières va nécessairement entraîner une mobilisation importante de la ressource forestière régionale et induire des pratiques de gestion en conséquence : recours accru à la plantation (notamment en résineux) plutôt qu'à la régénération naturelle, grande coupes rases, ouverture de route de desserte, utilisation accrue d'engins impactant le sol forestier, baisse de l'âge ou des diamètres d'exploitabilité.

Un appauvrissement de la biodiversité est donc à craindre ainsi qu'une rotation plus courte pour soutenir la demande. En outre, on peut légitimement se demander si ce mode de gestion impliquant de nombreuses interventions techniques (plantation, création de cloisonnements...) assure davantage de rentabilité qu'une forêt gérée de manière extensive en respectant de la régénération naturelle.

Les suivis scientifiques que nous effectuons régulièrement démontrent que les forêts âgées sont plus riches que les jeunes futaies, que la gestion en futaie irrégulière et la variété des essences sont des atouts importants en matière de préservation de la biodiversité, notamment celle menacée.

Il est donc essentiel de travailler à la constitution de forêts mélangées en essences et en strates comportant aussi gros bois et très gros bois.

La plupart des initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité sont évoquées dans le document sans exigence d'évaluation, de garantie et d'effectivité.

Nous déplorons qu'il n'y ait pas d'avancées notables sur la constitution d'îlots de sénescence et de réserves forestières intégrales. L'ambition affichée est bien trop basse pour espérer réduire l'impact lié à la politique forestière prônée dans ce plan.

La forêt représente un refuge et un réservoir de biodiversité d'autant plus important que l'agriculture laisse aujourd'hui peu de place à la diversité spécifique, compte-tenu de l'utilisation intensive de produits phytosanitaires et par l'unification des paysages

Afin que la forêt puisse jouer son rôle de préservation de la biodiversité (*sachant qu'une grande majorité des espèces qui vivent en forêt ne se rencontrent pas dans d'autres milieux*) nous estimons qu'il serait nécessaire de consacrer 10% de la superficie des forêts publiques en réserves (*5% en réserve intégrale et 5 % en îlots de sénescence ou de vieillissement*).

Contrairement à ce qui est préconisé dans le Plan national, la déclinaison régionale ne fait pas état de la mise en place d'inventaires s'appuyant sur l'élaboration d'indicateurs ciblés afin d'évaluer les incidences des politiques de gestion forestière sur le maintien de la biodiversité.

De manière générale, ce programme régional reste en deçà des objectifs stratégiques fixés par le plan national forêt-bois en matière de préservation et d'amélioration de la biodiversité. Nous constatons un net recul des efforts de conservation de la biodiversité qui ont pu être menés durant ces trente dernières années.

Au regard de ces différents éléments, notre association fait valoir son opposition à la mise en pratique de ce programme régional qui ne respecte pas les objectifs qui devraient être conduits pour assurer la multifonctionnalité de la forêt.

A ce titre, notre association s'associe pleinement à « La Marche pour la Forêt », initiative en cours des personnels de l'Office national de la Forêt qui, par cette action, souhaitent alerter les citoyens sur les conséquences de ce mode de gestion forestière non durable qui va contribuer à transformer les forêts régionales en "usines à bois".

Contacts

Pour la Champagne-Ardenne
Etienne CLEMENT
Président LPO Champagne-Ardenne et Grand-Est
Tel : 03.26.72.54.47 ou 06.71.68.47.06

Pour l'Alsace
Yves MULLER
Président LPO Alsace
06.03.33.91.56

Pour la Lorraine
Jean-Yves Moitrot
Président LPO Meurthe et Moselle
06.45.87.87.37

Jacques Stankiewicz
Président LPO Moselle
Tel : 03.87.61.85.83